

LA FRATERNELLE DE BOURGOIN JALLIEU

20 rue de l'Étisquey

TEL : 04 74 93 39 59

e-mail : fraternelle@fraternelle

38300 BOURGOIN-JALLIEU

site : <http://www.fraternellebj.fr>



Le 15/03/2018

ACCUEIL DE LOISIRS DE LA FRATERNELLE DU 22 OCTOBRE AU 31 OCTOBRE 2018 *Règlement intérieur*

ARTICLE 1 : DESCRIPTION

Notre projet est avant tout de faire passer des vacances à votre enfant dans un souci d'épanouissement et de respect des règles de la vie en collectivité, sous l'égide de la Direction Départementale de La Cohésion Sociale.

Nous utiliserons comme support une dizaine d'activités sportives que nous ferons pratiquer à un niveau d'initiation en alternance avec des activités manuelles ou d'expression. Un planning différent sera proposé chaque jour.

Une participation financière facultative pourrait être demandée pour l'inscription à une activité particulière.

L'équipe encadrante sera composée de 2 directeurs, d'éducateurs sportifs brevetés d'Etat, d'animateurs diplômés BAFA, de stagiaires BAFA et d'aides animateurs.

Animation : *CAPOEIRA*

Les enfants découvriront la capoeira, cet art martial afro-brésilien qui puise ses racines dans les danses des peuples africains ; un mélange ludique de lutte, de danse, de rythme, du corps et de l'esprit.

ARTICLE 2 : ACCUEIL

Le centre de loisirs est ouvert pendant les petites vacances scolaires.

Il s'adresse aux enfants qui ont entre **6 ans révolus et 14 ans**.

Les parents accompagneront leur enfant dans la salle d'accueil afin de s'assurer de la présence de l'animateur.

Horaires :
Accueil dès 7h45
Activités : 9h00-12h00 13h30-17h00
surveillance jusqu'à 18h00

Les activités se dérouleront dans les locaux de la Fraternelle, au Palais des Sports de Bourgoin-Jallieu, aux Parc des Lilattes ou à Rosières et aux piscines communales.

Repas :

La Fraternelle fait appel à un traiteur pour le déjeuner. Les parents auront la possibilité de réserver les repas à leur convenance. Si l'enfant ne mange pas sur place, le départ se fera à 12h00 et le retour à 13h30.

Il est vivement recommandé de ne pas apporter de portable, d'objet de valeur.

Toute absence doit être signalée au secrétariat ou à l'animateur au plus tard le matin du jour de l'absence.

ARTICLE 3 : COMPORTEMENT

Une tenue vestimentaire sportive est conseillée pour pratiquer les différentes activités proposées.

Dès le début du centre, un document énonçant les règles de bon comportement sera remis aux enfants.

Ils s'engageront à les respecter.

Le non respect répété de ces règles entraînera des sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion.

ARTICLE 4 : MODALITES D'INSCRIPTION

Les inscriptions se font à la semaine du lundi au vendredi ou selon le calendrier des vacances scolaires, avec ou sans repas.

Permanences d'inscription aux heures d'ouverture du secrétariat de La Fraternelle :

Lundi : 13h30-18h00

Mardi-jeudi : 13h30-17h30

Mercredi : 9h00-12h00 / 13h30-18h30

Vendredi : 13h30-17h00

Samedi : 10h30-12h00

Dossier d'inscription :

Il est composé :

- d'une fiche d'inscription,
- d'une fiche sanitaire à rapporter **dans les plus brefs délais** (vaccin DT POLIO obligatoire, allergie ou autre, traitement médical avec ordonnance obligatoire pour la prise de médicaments pendant le centre de loisirs, recommandation des parents et autorisation parentale médicale).
- du règlement intérieur.

Les parents doivent obligatoirement fournir

- **une copie du quotient familial CAF ou du dernier avis d'imposition des revenus du foyer,**
- un justificatif de domicile
- se munir du carnet de santé si la fiche sanitaire est remplie au secrétariat.

Pour les enfants nés avant le 1er janvier 2018, la loi rend obligatoire, depuis le 1er janvier 2018, la vaccination contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite est obligatoire. Ils doivent donc être vaccinés contre ces trois maladies (sauf contre-indication médicale reconnue) pour pouvoir être admis, en accueils collectifs de mineurs ou toute autre collectivité d'enfants.

Paielement :

Le règlement peut se faire par chèque, en espèces ou par chèque vacances.

Un échelonnement est possible sur 3 mois avec remise en banque le 15 du mois.

La prise en charges des Comités d'Entreprise est acceptée.

Tarif selon quotient familial :

	QF ≤ 500	501 ≤ QF ≤ 999	1000 ≤ QF ≤ 1999	QF ≥ 2000
Du 22 au 26 octobre (5j)	52.00 €	72.00 €	82.00 €	99.00 €
Du 29 au 31 octobre (3j)	31.20 €	43.20 €	49.20 €	59.40 €

Restauration : 5.50 € / repas

Remboursement

En cas de désistement, il est impératif de prévenir 7 jours à l'avance. Dans un délai plus bref, il ne sera pas procédé au remboursement, sauf sur présentation d'un certificat médical (1 jour de carence restera à votre charge).

Toute semaine commencée est due.

Photos

Des comptes-rendus d'activités accompagnés de photos de groupes pourraient apparaître sur le site de notre association ou sur tout autre support de communication (journaux...). La nouvelle réglementation nous amène à nous assurer de l'autorisation des parents pour que figure leur enfant, **nous vous remercions d'indiquer impérativement votre choix sur la fiche sanitaire.**

ARTICLE 5 : ASSURANCE

Nous vous informons en tant que responsables légaux des mineurs accueillis dans notre centre de loisirs, de votre intérêt à souscrire un contrat d'assurance couvrant les dommages corporels auxquels peuvent les exposer les activités auxquelles ils participent. Si vous avez souscrit un contrat d'assurance individuel accident corporel, n'hésitez pas à nous fournir une copie de cette assurance.

ARTICLE 6 : LOI « INFORMATIQUE ET LIBERTES »

Les informations recueillies pour l'inscription au Centre de Loisirs sont enregistrées dans un fichier informatisé par le secrétariat de La Fraternelle pour le fonctionnement et la gestion du Centre de loisirs.

Les données relatives à l'identité de l'enfant, coordonnées des responsables légaux et quotient familial (fiche d'inscription) sont conservées et archivées pendant 6 ans. Elles sont destinées aux collectivités territoriales si besoin, et à la CAF de l'Isère.

Les données relatives à la santé de l'enfant collectées (fiche sanitaire) pour sa bonne prise en charge sanitaire et psychologique sont conservées uniquement pendant la durée du centre de loisirs.

Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en nous contactant au 04 74 93 39 59 ou par mail à fraternelle@fraternellebj.fr.